

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Mercredi 06 Mai 2026

Délibération 2026-25

Le mercredi six mai deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les délégués des Communautés de Communes adhérent au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical à la salle polyvalente de Manou, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Messieurs MOREAU, HAY et MARTIN, vice-président

Date de la convocation : 30/04/2026

Secrétaire de Séance : Madame LE NOC Maryse

Membres en exercice : 44

Membres ayant pris part au vote : 38

Etaient présents (voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs FERNANDEZ José, GUILLEMET Philippe, GALLET Aline, VIALLE Julie, GARRIGA Bruno, Maigne Thierry, BESANCENEZ Sandra, AVELINE Emmanuel, MARTIN Fabien, LE NAOUR Frédéric, CHAREAU Julien, RICHARD Nadine, CHAUVIN Lydie, VERDIN Valérie, HAY Jean Claude, POINTEAU Sébastien, BUFFETTRILLE Guy, SERRE Frédéric, PANIER Olivier, MENAGER Pascal, POURTOUT Kévin, De LACHEISSERIE Bertrand, DONCK Olivier, SECRETAIN Catherine, LE NOC Maryse, HUBERT Grégoire, ZAMPAGLIONE François, MOREAU Lucienne, REVERSE Gildas, ANDRE Albert, FUKS Marie, BERTRAND Sylvie, PARIS Jean-Pierre, SUBLEMONTIER Denis, LAGOUTE Didier, DUCROCQ Hervé, PEAN Thierry, MOREAU Aurélien.

Etaient absents excusés :

Mesdames et Messieurs JULIEN Jean-Luc, MEUNIER Jerome.

Etaient absents :

Mesdames et Messieurs DERRIEN Mathieu, PETREMENT Patrick, BOURNISIEEN Anthony, PLESSIS Fabien.

Etaient présents (sans voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs CHABOCHE Cyrille, CLEMENT Pierre, SUBLEMONTIER Stéphanie, GUILLARD Virginie, VIGNERON Jacky, COUGNAUD Sandrine, LEMOULT Jonathan, BARBE Claudine.

Election des membres de la Commission d'Appels d'Offres

Le Président expose que, conformément aux articles L1411-5 et D1411-3 du code général des collectivités territoriales, il y a lieu d'élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres qu'il préside de droit. Le Président précise que l'élection des titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste sans panachage ni vote préférentiel.

Une seule liste de candidat est présentée après appel à candidature :

Titulaires

- PARIS Jean Pierre
- MOREAU Aurélien
- POINTEAU Sébastien
- HAY Jean Claude
- Maigne Thierry

Suppléants

- SERRE Frédéric
- MARTIN Fabien
- FUKS Marie
- VIGNERON Jacky
- VIALLE Julie

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, le nombre de candidat étant strictement égal au nombre de poste vacant, l'ensemble des candidats sont nommés membres de la commission d'appel d'offres du SIRTOM et immédiatement installés.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE

Rendu exécutoire par le Président, Compte tenu de la réception en
préfecture Le 11/05/2026
Et de la publication Du 11/05/2026
Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE

